

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### **Guide de l'actuaire concernant la production du rapport sur la situation financière actuelle et prévue des assureurs de personnes.**

Avis est donné par l'Autorité des marchés financiers que les directives concernant la production du rapport sur la situation financière actuelle et prévue des assureurs de personnes ont été modifiées.

Ces directives sont applicables uniquement aux assureurs de personnes à charte du Québec à compter des prochaines études transmises au plus tard le 31 décembre 2009.

Le texte des directives modifiées est accessible par le lien hypertexte suivant :

[Accès aux directives](#)

Les modifications touchent principalement la présentation générale du rapport.

### **Renseignements additionnels**

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Jean Asselin, CA  
Directeur adjoint de l'analyse actuarielle et financière  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 418 525-0337, poste 4531  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4531  
Courriel: jean.asselin@lautorite.qc.ca

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

**5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS**

Aucune information.

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.